

BIENTRAITANCE ET CONTENTION

Le devoir fondamental des soignants est d'agir pour le bien-être de la personne en adaptant ses soins à la situation singulière que vit cette personne. Ces situations, dans lesquelles le risque et la mise en danger de la personne et de son entourage interpellent tout le savoir-faire des professionnels, peuvent être complexes.

Face à de telles situations, les soignants et la famille se trouvent face à un dilemme entre protéger la personne en la privant de sa liberté d'aller et venir et préserver sa liberté sans garantie d'une non mise en danger.

Dès lors, comment se déploie l'attitude bientraitante et bienveillante des soignants ? Quelles bonnes pratiques professionnelles peuvent s'inscrire dans un « moindre mal » soignant, dans une situation où les souffrances, les injonctions imposent des prises de décisions difficiles.

Présentation de la formation

Il s'agit par cette formation de permettre à tous les professionnels d'être sensibilisés à différents aspects de la mise en place d'une contention dans un contexte de bientraitance, de s'approprier ensemble une méthodologie commune, de confronter leurs représentations et interrogations et de les mettre en délibération.

Le devoir fondamental des soignants est d'agir pour le bien-être de la personne en adaptant ses soins à la situation singulière que vit cette personne. Ces situations, dans lesquelles le risque et la mise en danger de la personne et de son entourage interpellent tout le savoir-faire des professionnels, peuvent être complexes.

Face à de telles situations, les soignants et la famille se trouvent face à un dilemme entre protéger la personne en la privant de sa liberté d'aller et venir et préserver sa liberté sans garantie d'une non mise en danger.

Dès lors, comment se déploie l'attitude bientraitante et bienveillante des soignants ? Quelles bonnes pratiques professionnelles peuvent s'inscrire dans un « moindre mal » soignant, dans une situation où les souffrances, les injonctions imposent des prises de décisions difficiles.

C'est ainsi que poser un acte de soin, tel que la contention, relève d'une analyse approfondie des problèmes que présentent les personnes âgées. Dès lors, quelle démarche pertinente utiliser, dans l'objectif de prendre soin de la personne et de faciliter le bien vivre ensemble ?

RÉFÉRENCE GEFERS

S19

RÉFÉRENCE OGDPC

4196

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

Tous les professionnels des soins à la personne âgée

INTERVENANTS

Serge Philippon

DURÉE

4 jours en 2+2

EN INTRA

LIEU - DATES

À convenir selon la demande et les disponibilités.

TARIF

Devis sur demande



La formation abordera, à partir de cas concrets, de situations vécues ou rapportées les thèmes suivants :

- La confrontation entre droit du patient et devoir des soignants :
 - Le contexte juridique, déontologique et éthique
 - La question de la dignité
 - Bientraitance, bienveillance et bienfaisance
- Les problèmes rencontrés par les professionnels et nécessitant une réponse visant à la mise en sécurité de la personne.
- L'arbre décisionnel, comme outil de réflexion éthique et de personnalisation du soin, en vue d'une appréciation du rapport bénéfice-risque, et comme document de traçabilité d'une décision difficile.
- La place de la famille : son ressenti, sa participation à la décision difficile, son statut de personne de confiance
- Les directives anticipées

Méthode pédagogique

La méthode pédagogique conjugue des apports de connaissances à des aspects pratiques tirés, entre autres, de l'expérience de chacun et des interrogations exprimées.

Interactive, la pédagogie est basée sur les échanges entre le formateur et les personnes en formation et entre les membres du groupe eux-mêmes. Les expériences des uns sont ainsi réutilisées pour aider à la compréhension des autres membres.

Tout en respectant les objectifs de la formation, une grande souplesse préside au suivi des journées. Celle-ci est nécessaire pour être à l'écoute de chacun dans ses interrogations, ses craintes éventuelles ou ses difficultés. Des liens entre les concepts éclairants des expériences heureuses ou malheureuses permettent de mieux les appréhender et de comprendre ce qui a pu réussir ou mettre en difficulté. Des apports réglementaires et conceptuels seront apportés en lien avec les situations. L'échange et les reformulations permettront de s'assurer d'une compréhension commune.

La posture des formateurs du GEFERS est ancrée dans l'accompagnement du cheminement de chaque participant afin d'assurer la compréhension et l'intégration des apports de la formation. Sur le plan éthique, cette action de formation se déroule dans le souci du respect de chacun et de la tolérance aux situations présentées. La confidentialité et la non substitution à l'autre sont posées comme des règles incontournables.



Évaluation

Un premier temps d'évaluation individuel des acquis de la formation est prévu à l'issue de la session de formation sur support écrit. La grille servant de support peut être remise au Service de la formation de l'établissement.

Un second temps d'évaluation en présence d'un responsable des services concernés et du responsable de la formation continue de l'établissement est recommandé.

Ces deux temps de formation pourraient être suivis par une procédure menée par l'établissement et dont nous pouvons convenir, si cela est souhaité, les modalités en commun. L'expérience menée dans d'autres établissements est celle de réunir deux groupes environ six mois après la formation et en présence de responsables de l'établissement afin d'échanger sur les effets de la formation, les bénéfices observés et les difficultés rencontrées.

Accueil de stagiaires présentant un handicap

Afin d'adapter l'accueil, l'organisation de la salle et l'enseignement, il est souhaité que le formateur soit avisé de la présence d'une personne présentant un déficit sensoriel ou moteur.

